



fidh



Assez d'impunité ! Exécutions extrajudiciaires et répression au Nicaragua, jusqu'à quand ?

Résumé exécutif

Table des matières

Introduction.....	4
I. Les exécutions extrajudiciaires de 2018 comme crimes contre l'humanité	5
1. Genèse et consolidation de la politique de répression	5
2. Les exécutions extrajudiciaires en tant que crimes contre l'humanité.....	6
3. Les structures responsables des crimes d'exécution extrajudiciaire.....	13
II. 2019-2020 : la répression reste avec les mêmes acteurs mais un <i>modus operandi</i> différent	19
1. Poursuite de la répression en 2019 et 2020 avec les mêmes auteurs mais un <i>modus operandi</i> différent.....	19
2. La gestion inadéquate de la pandémie de Covid-19 et de ses effets	21
3. Une nouvelle législation pour le contrôle social, politique et économique	23
Conclusion et recommandations	24

Introduction

Le 18 avril 2018 marque un tournant au Nicaragua, à la suite du déclenchement de manifestations d'étudiants et de citoyens, conduisant, au fil des mois, à la consolidation d'un régime dictatorial fondé sur l'impunité et la répression systématique mise en œuvre par les structures de l'État, qui agit de manière articulée avec des structures paraétatiques.

Ce jour-là, un groupe d'étudiants est descendu dans la rue pour protester contre une réforme unilatérale du système de sécurité sociale, grâce à laquelle le gouvernement de Daniel Ortega entendait augmenter les cotisations des travailleurs et réduire les pensions des retraités. Les forces de police et les éléments paraétatiques liés au parti au pouvoir, le Front sandiniste de libération nationale (*Frente Sandinista de Liberación Nacional* - FSLN), ont étouffé l'action spontanée des jeunes au moyen d'une répression extrême, entraînant ainsi le déclenchement de larges manifestations qui se sont intensifiées au cours des jours et des semaines suivants. Deux tentatives de dialogue national, la première mise en place le 16 mai 2018, n'ont pas atteint leur objectif de mettre fin à la crise politique et institutionnelle grave qui persiste encore à ce jour.

La rébellion d'avril n'est cependant pas le fruit du hasard. Depuis le retour d'Ortega au pouvoir en 2007, le mécontentement social ne cessait de monter. Il s'est encore intensifié dans la période précédant l'année 2018, dans un contexte d'escalade de la coercition exercée par l'État sur les personnes et organisations critiques, de restrictions à la liberté d'expression et de mobilisation, d'allégations de fraude électorale et de perte de plus en plus évidente de l'indépendance des pouvoirs de l'État, associée à une concentration du pouvoir autoritaire de la part de l'exécutif. En fait, les étudiants qui se sont soulevés pour protester le 18 avril s'étaient mobilisés quelques jours auparavant contre la négligence du gouvernement face à un incendie dévorant qui menaçait la réserve d'Indio Maíz, dans le sud-est du pays, une zone où, depuis 2013, plus d'une centaine de manifestations paysannes s'étaient tenues pour s'opposer au projet de construction d'un canal interocéanique, lequel n'a pas encore été concrétisé à ce jour.

C'est dans ce décor que s'inscrit le rapport « **Assez d'impunité ! Exécutions extrajudiciaires et répression au Nicaragua, jusqu'à quand ?** »¹, élaboré par la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et son organisation membre au Nicaragua, le Centre nicaraguayen des droits humains (*Centro Nicaragüense de Derechos Humanos* - CENIDH). Ce rapport de plus de 90 pages est le résultat du suivi de la situation dans le pays au cours de la période 2018-2020.

Le rapport analyse les cas se rapportant à 113 décès signalés au CENIDH, parmi les 328² décès qui ont pu être enregistrés pendant la répression, décrit la genèse et la consolidation de la politique de répression, explore dans quelle mesure les décès qui ont été documentés constituent des exécutions extrajudiciaires et des crimes contre l'humanité, et analyse le fonctionnement des structures qui ont contribué à la mise en place de ce système de répression. Le rapport montre comment le pays continue de vivre sous ce régime de répression systématique et d'impunité, dans un contexte de gestion inadéquate par le régime de la pandémie de Covid-19 et de mise en œuvre de nouvelles législations imposant un contrôle social, politique et économique à la population en général, et aux organisations et défenseurs des droits humains en particulier. Par conséquent, des conclusions et recommandations sont présentées à l'État du Nicaragua, à la communauté internationale, à l'Organisation des États américains, au système universel des Nations unies et à l'Union européenne.

Ce résumé exécutif du rapport est divisé en plusieurs parties :

I. Les exécutions extrajudiciaires de 2018 comme crimes contre l'humanité

1. Genèse et consolidation de la politique de répression
2. Les exécutions extrajudiciaires en tant que crimes contre l'humanité
3. Les structures responsables des crimes d'exécution extrajudiciaire

II. 2019-2020 : la répression reste avec les mêmes acteurs mais un *modus operandi* différent

1. Poursuite de la répression en 2019 et 2020 avec les mêmes auteurs mais un *modus operandi* différent

1. Le rapport complet est disponible en espagnol.

2. « Así resiste Nicaragua la represión », CENIDH, 25 novembre 2019, <https://www.cenidh.org/recursos/85/>

2. La gestion inadéquate de la pandémie de Covid-19 et de ses effets
3. Une nouvelle législation pour le contrôle social, politique et économique

Conclusion et recommandations

I. Les exécutions extrajudiciaires de 2018 comme crimes contre l'humanité

1. Genèse et consolidation de la politique de répression

L'installation et la consolidation du régime de Daniel Ortega et de son épouse, la vice-présidente Rosario Murillo, remontent au 10 janvier 2007, lorsque l'actuel président est revenu au pouvoir pour la deuxième fois, après son premier mandat de 1985 à 1990. Son retour a été favorisé par le pacte dit « Alemán-Ortega » (1998-2000)³, qui a conduit à une série de réformes constitutionnelles visant à favoriser sa candidature et à lui permettre de remporter les élections de 2006, en tant que candidat du FSLN, avec 38 % des suffrages valablement exprimés.

Parallèlement, une nouvelle loi électorale a introduit des limites à l'exercice des droits politiques par la population nicaraguayenne, notamment l'exclusion des associations ou autres formes traditionnelles d'organisation du processus électoral, des restrictions à la formation de partis politiques et l'établissement de critères discrétionnaires permettant de les suspendre et de les radier, tout ceci ayant contribué à la neutralisation de candidats et partis d'opposition. Ces mesures ont permis de favoriser le parti FSLN, d'affaiblir les structures démocratiques du Nicaragua et de faire place à une institutionnalisation croissante de processus électoraux manipulés et frauduleux, dans un contexte de régression du pluralisme démocratique et d'aggravation des violations des droits humains, lesquelles seront accentuées à partir d'avril 2018.

Le pacte conclu avec l'ancien président libéral Arnaldo Alemán a également préparé le terrain pour revêtir de légalité la réélection contestée de Daniel Ortega au poste de président lors des élections générales de 2011. Il s'est présenté aux élections en dépit d'une interdiction expresse de l'article 147 de la Constitution, modifié suite à l'aberrant arrêt 504 du 19 octobre 2009 de la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de justice pour garantir son maintien au pouvoir. À partir de 2017, après avoir remporté les élections non moins contestées du 6 novembre 2016, son épouse Rosario Murillo a été élue vice-présidente, rendant ainsi visible une plus grande présence de la famille régnante dans les différents postes de pouvoir et institutions.

En 2014, de nouvelles réformes constitutionnelles ont également renforcé la concentration du pouvoir autour de la personnalité du président de la République, en lui permettant d'émettre des décrets exécutifs d'application générale en matière administrative, d'exercer directement le commandement de l'Armée et de la Police nationale en tant que chef suprême de ces institutions, et d'autoriser la mobilisation de l'Armée dans des opérations civiles. Cela a permis d'établir un modèle de gouvernement dans lequel tous les pouvoirs de l'État (exécutif, législatif, judiciaire, électoral), la force publique (Police nationale et Armée), le ministère public, le Bureau du médiateur pour la défense des droits humains (*Procuraduría para la Defensa de los Derechos Humanos*) et même les universités publiques agissent de manière articulée autour du projet politique mené par le régime Ortega Murillo.

Ces éléments sont essentiels pour comprendre l'affaiblissement croissant des institutions démocratiques et de l'État de droit au cours de la période précédant la répression déclenchée en avril 2018, ainsi que la stratégie répressive des mouvements de protestation sociale coordonnée au niveau de l'État.

3. Cf. Medina, Fabián, « Diez datos para entender el pacto Alemán-Ortega », *Magazine - La Prensa Nicaragua* (blog), 13 avril 2019, <https://www.laprensa.com.ni/magazine/reportaje/pacto/>

2. Les exécutions extrajudiciaires en tant que crimes contre l'humanité

Au cours de l'année 2018, de nombreuses violations graves des droits humains ont été commises, notamment des détentions arbitraires et des meurtres. La répression de 2018 a mis en évidence la pratique du gouvernement, développée en différentes étapes, consistant à maintenir un état d'urgence permanent :

Étape 1 : La répression violente des manifestations entre avril et mai 2018

L'indignation suscitée par le meurtre de trois personnes lors de manifestations pacifiques auto-organisées les 18 et 19 avril par des étudiants et des personnes touchées par la réforme de la sécurité sociale annoncée a conduit à étendre l'ampleur des manifestations à d'autres universités du pays et à d'autres villes (*Universidad Nacional de Ingeniería* - UNI, *Universidad Nacional Autónoma de León*, *Universidad Agraria*, *Universidad Politécnica de Nicaragua* - UPOLI). En trois semaines, plus de 70 personnes ont été tuées par la police et les groupes paraétatiques orteguistes⁴. Le 30 mai, une marche a été organisée en solidarité avec les mères des personnes décédées, au cours de laquelle la police et les groupes paraétatiques orteguistes ont tiré dans la foule, tuant 19 personnes et blessant des dizaines d'autres. Pendant cette période, des centaines de personnes ont été arbitrairement détenues.



Un jeune homme masqué proteste contre le gouvernement du président nicaraguayen Daniel Ortega devant une ligne de police anti-émeute bloquant une rue de Managua, le 13 septembre 2018, Inti Ocon / AFP

Étape 2 : L'imposition d'un état de terreur et « l'opération nettoyage » de juin à juillet 2018

En juin, les manifestants ont érigé des barricades (appelées « *tranques* ») dans les villages et sur les routes de l'intérieur. L'État a réagi en lançant « l'opération nettoyage » (*"operación limpieza"*), dans le cadre de laquelle la coordination entre les groupes paraétatiques orteguistes et les forces publiques s'est poursuivie au travers d'exécutions extrajudiciaires dans le but de démanteler les barricades. Plusieurs meurtres commis pendant les manifestations sociales ont été enregistrés jusqu'au 23 septembre 2018, date à laquelle a eu lieu la marche intitulée « Nous sommes la voix de nos prisonniers politiques ». Le bilan des victimes de cette vague de répression atteignait alors le

4. Structures parallèles à la force publique qui agissent de manière coordonnée et articulée et avec l'assentiment des agents de l'État dans le cadre d'opérations conjointes ou séparées et d'activités de renseignement, d'intimidation et de répression.

chiffre de 328 personnes. Les détentions arbitraires se sont également poursuivies, avec au total plus de 700 personnes détenues arbitrairement avec un usage disproportionné de la force.

Étape 3 : La criminalisation de la protestation sociale, les détentions sélectives d'anciens prisonniers politiques et la fermeture de l'espace de la société civile

Le 16 juillet 2018⁵, l'Assemblée nationale avec le groupe parlementaire du parti majoritaire FSLN a approuvé la loi contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Il s'agit d'un outil visant à criminaliser la protestation sociale pacifique, car les dispositions sont vagues et larges, et se prêtent à une application visant des personnes qui ne font qu'exercer leur droit de protester.

En décembre de la même année, dans le cadre de la répression institutionnalisée, l'Assemblée nationale a également approuvé l'annulation du statut juridique de neuf organisations de la société civile, dont le CENIDH⁶, décision qui s'est accompagnée d'opérations coordonnées avec la Police nationale afin de procéder à la perquisition et à l'occupation des locaux des ONG et à la dépossession immédiate de leurs biens, avec un acharnement particulier à l'encontre du CENIDH, également victime d'attaques permanentes de ses membres sous la forme de diffamation, de harcèlement, de menaces et de persécution. Cette décision et d'autres actions mises en œuvre par les pouvoirs exécutif et judiciaire ont eu un impact notable sur les activités et actions du CENIDH, avec une incidence significative sur la sécurité de ses membres et la prise en charge des victimes qui se tournent quotidiennement vers le CENIDH, contribuant ainsi à une plus grande détérioration de la situation des droits humains dans le pays. Malgré des actes fréquents de harcèlement, de persécution et de menaces, le travail du CENIDH en matière de dénonciation et de documentation des violations des droits humains se poursuit sans relâche. Face à ce contexte, la CIDH a demandé à la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Cour interaméricaine) de remplacer les mesures de protection existantes (2008) par des nouvelles mesures de protection provisoires, en raison d'une répression accrue et d'une persécution constante à l'encontre de l'équipe du CENIDH. Le gouvernement en place ne s'est pas conformé aux mesures de protection demandées par la Commission et n'a répondu à la Cour interaméricaine sur la question des nouvelles mesures de protection.

La persécution des médias indépendants a constitué un autre élément essentiel de la politique répressive de l'État, englobant la destruction et l'incendie de *Radio Dario* à León le 20 avril 2018 par les forces de choc ("*fuerzas de choque*"), la fermeture et l'occupation par la Police nationale des bureaux de l'hebdomadaire *Confidencial* et des programmes de télévision "*Esta Semana*" et "*Esta Noche*", ainsi que du siège de la chaîne de télévision *100 % Noticias* dont le directeur, Miguel Mora, et son attachée de presse, Lucía Pineda Ubau, ont été emprisonnés pendant près de six mois et accusés des crimes de « provocation, instigation et conspiration en vue de commettre des actes terroristes », des actes qui selon les autorités auraient été commis dans l'exercice de leur travail journalistique. Les bâtiments où les ONG et les médias opéraient sont à ce jour toujours occupés illégalement par la police⁷. Dans ce contexte, l'Assemblée nationale a également approuvé des réformes à la loi organique relative au pouvoir législatif ainsi que la nationalisation d'entreprises privées, afin d'éviter l'impact des sanctions imposées par les gouvernements des États-Unis et du Canada au président de l'Assemblée nationale, le député Gustavo Porras, en raison de sa participation aux violations graves des droits humains lors de la répression par l'État des manifestations. Depuis avril 2018, des sanctions similaires ont concerné une vingtaine de hauts fonctionnaires du gouvernement et des personnes proches d'Ortega.

5. Cf. Assemblée nationale de la République du Nicaragua, « Loi contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive », loi n° 977, adoptée le 16 juillet 2018, publiée au journal officiel *La Gaceta* n° 138 du 20 juillet 2018, <http://legislacion.asamblea.gob.ni/Normaweb.nsf/xpNorma.xsp?documentId=BB5A26A950E18E13062582D5007698FC&action=openDocument>.

6. Le 12 décembre 2018, le CENIDH a vu son statut juridique annulé. Dans la nuit du 13 décembre, le ministère de l'Intérieur a effectué une descente dans ses bureaux déployant 60 policiers, qui ont ligoté et battu le gardien José Morales. Ils ont détruit et pillé du matériel et de la documentation. Le 14 décembre, ses comptes bancaires avaient déjà été gelés.

7. « Represión contra medios en Nicaragua, como pocas vistas en América latina », *La Prensa*, 24 août 2019, <https://www.laprensa.com.ni/2019/08/24/nacionales/2582499-represion-contra-medios-en-nicaragua-como-pocas-vistas-en-america-latina-asegura-relator-especial-para-la-libertad-de-expresion-de-la-cidh> ; CENIDH, « Derechos Humanos en Nicaragua », juillet-août 2019, publié le 13 septembre 2019, Managua, Nicaragua, https://www.cenidh.org/media/documents/docfile/INFORME_CENIDH_julio_agosto.pdf.

Méthodologie de recherche

Sur la base de 113 cas parmi les 328 décès enregistrés, l'équipe de travail de la FIDH et du CENIDH a défini une méthodologie d'examen des informations basée sur une analyse du contexte, c'est-à-dire des faits relatifs à chacun des décès, des preuves ou indices et du cadre juridique national et international, afin d'établir la pertinence au regard du droit de chacun d'entre eux.

L'étude a permis de déterminer que les structures étatiques et paraétatiques ont agi en coordination, de manière articulée et sous la direction et avec l'assentiment des plus hautes autorités publiques de l'État dès le 18 avril 2018.

Comme sources d'information, en plus de la documentation des cas effectuée par le CENIDH, nous avons systématisé ce qui est disponible dans les sources ouvertes liées au contexte et aux opérations déployées par les agents étatiques et paraétatiques. De même, des informations ont été obtenues sur les événements liés à la mort des 113 personnes, grâce à des rencontres et des entretiens avec des victimes survivantes et des personnes considérées comme importantes, lors de trois missions menées par la FIDH au Nicaragua en coordination avec le CENIDH, en août et octobre 2019, et en février 2020.

La documentation des cas liés aux exécutions extrajudiciaires et aux autres violations graves des droits humains a soulevé d'importants défis, notamment l'obtention d'informations officielles en raison de contexte généralisé de peur que connaît le pays dans le contexte de la répression. Bien qu'il n'ait pas été possible de tenir des réunions avec des agents de l'État pour confronter les informations, l'équipe de recherche a réussi à pallier à cette situation en systématisant et analysant les quatre rapports publiés à ce jour par la Commission Vérité, Justice et Paix (*Comisión de la Verdad, Justicia y Paz* - CVJP).

L'équipe de recherche a également analysé les observations du gouvernement sur les rapports présentés par les organisations et mécanismes internationaux de défense des droits humains, les communiqués de presse et les déclarations de la Police nationale, ainsi que les informations publiées dans les médias et sur les réseaux sociaux qui reproduisaient la version des faits du gouvernement.

Les définitions générales relatives au crime d'exécution extrajudiciaire et aux crimes contre l'humanité :

L'exécution extrajudiciaire consiste en la privation arbitraire de la vie d'une ou de plusieurs personnes par des agents de l'État ou par des individus agissant sur leur ordre, avec leur complicité ou leur assentiment, en dehors de toute procédure judiciaire ou légale. L'exécution extrajudiciaire est une violation qui peut être réalisée, dans l'exercice des pouvoirs conférés par la fonction d'agent de l'État, de manière isolée, motivée ou non par des considérations politiques, ou plus grave, comme un acte faisant partie d'un schéma institutionnel⁸.

Le crime contre l'humanité est une catégorie du droit international qui fait l'objet d'une codification dans l'article 7 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Selon le Statut de Rome, les crimes contre l'humanité sont définis comme l'un quelconque des actes ci-après lorsqu'ils sont commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque : meurtre, extermination, réduction en esclavage, déportation ou transfert forcé de population, emprisonnement ou autre forme de privation grave de liberté physique, torture, disparition forcée de personnes, viol, esclavage sexuel, autres formes de violence sexuelles⁹, crime d'apartheid et autres actes inhumains de caractère analogue¹⁰.

Conformément à ce qui précède et comme le montre l'étude, les attaques contre les manifestations et les *tranques*¹¹ (barricades) révèlent des schémas répétitifs par lesquels des acteurs étatiques et paraétatiques ont mené des attaques organisées de divers types (meurtres, détentions arbitraires,

8. Henderson, Humberto, « La ejecución extrajudicial o el homicidio en las legislaciones de América Latina », *Revista del Instituto Interamericano de Derechos Humanos, Costa Rica*, vol. 43, 2006, p. 285, <https://www.corteidh.or.cr/tablas/R08060-7.pdf>

9. FIDH (2020), *Guide, Violences sexuelles et basées sur le genre : un glossaire de A à Z*, p. 40-41, https://www.fidh.org/IMG/pdf/atoz_fr_book_screen.pdf

10. FIDH (2020), *Guide, Violences sexuelles et basées sur le genre : un glossaire de A à Z*, p. 40-41, https://www.fidh.org/IMG/pdf/atoz_fr_book_screen.pdf

11. « *Tranques* » désigne les points de contrôle installés à l'aide de pierres, de pavés ou de rondins par les manifestants pour bloquer le passage des forces gouvernementales dans les rues et sur les routes. Lors des manifestations de 2018, plus d'une centaine de ces barrages ont été mis en place à travers les régions du pays.

disparitions, persécutions, etc.) à grande échelle (plus d'une centaine de morts), de manière généralisée (dans de nombreuses localités et régions du pays), contre la population civile, avec préméditation et en toute connaissance de cause, et parfois dans le but exprès de commettre une telle attaque. Ces décès, ainsi que d'autres événements rapportés ici, constitueraient des crimes contre l'humanité, que les victimes soient des manifestants (considérés comme des ennemis du régime) ou des passants.

Caractérisation générale des victimes :

La caractérisation de citoyens en tant qu'ennemi interne a été un élément clé de la répression mise en œuvre par les agents étatiques et paraétatiques. Le gouvernement englobe dans cette catégorie une large proportion de la population sans activités militantes ou affinité politique, comme par exemple les personnes dites « auto-organisées » qui ont rejoint les manifestations face à l'intensité et à l'ampleur de la répression. Sont également visés notamment les étudiants qui ont rejeté les dirigeants étudiants, les journalistes qui ont fait des reportages sur les manifestations, le personnel de santé qui a fourni une assistance médicale aux manifestants, les membres des églises et les organisations et défenseurs des droits humains, parmi d'autres.

Dans ses déclarations qui ont suivies la répression entreprise par les agents étatiques et paraétatiques le 18 avril 2018 à l'encontre de ceux qui protestaient contre les réformes de la sécurité sociale, la vice-présidente Rosario Murillo a identifié ces derniers comme « [...] de minuscules groupes qui tentent de s'opposer à la paix et au développement avec des intérêts et des agendas politiques, égoïstes, toxiques et haineux [...] », rendant ainsi invisible dans le discours officiel l'intensité et l'ampleur de la répression à l'encontre des personnes âgées, des étudiants et des personnes auto-organisées en général.

Ainsi, le gouvernement était conscient de l'absence de militantisme politique chez les manifestants étudiants et du fait que les mouvements de protestation étaient liés aux réformes de la sécurité sociale, comme c'est le cas notamment de Richard Eduardo Pavón Bermúdez, assassiné le 19 avril 2018, de Marlon Manases Martínez Ramírez, assassiné le 20 avril 2018, et de Moroni Jacob López García, assassiné le 21 avril 2018.

La plupart des victimes dépourvues d'activités militantes ou d'affiliation politique, participaient aux manifestations :

La plupart des personnes tuées lors de la répression d'avril 2018 - objet de l'analyse présentée dans ce document - ont pris part aux manifestations entre avril et septembre 2018, sans nécessairement être affilié ou avoir adhéré à un parti politique nicaraguayen.

Les faits analysés montrent qu'à mesure que la répression s'intensifiait, les manifestations ont été rejointes par des personnes réagissant non seulement à la répression en général, mais aussi aux attaques subies par des membres de leur famille, des amis ou des camarades de classe, comme cela a été le cas, entre autres, de Maycol Cipriano González Hernández, assassiné le 30 mai 2018, et de Roberto Pablo Corea Chávez, assassiné le 12 juin 2018.

En ce qui concerne les liens politiques, il a été établi que la plupart des victimes n'étaient aucunement militantes et n'avaient aucune affinité politique avec un quelconque parti. Les données montrent que 98 (86,73 %) des victimes étaient des personnes sans lien direct ou indirect avec des mouvements politiques, mais qui ont participé au mouvement social déclenché en avril 2018. Seules 11 (9,73 %) des 113 victimes ont été identifiées comme militantes ou ayant un lien politique direct, ou à travers des membres de leur famille, avec le parti au pouvoir (FSLN), et 4 (3,54 %) avaient des liens avec des partis d'opposition.

Un autre aspect pertinent relatif au profil des victimes concerne la question de la participation aux manifestations. Selon la documentation et l'analyse effectuées, 87 des 113 victimes ont participé aux manifestations ou ont soutenu les manifestants (76,99 %), tandis que pour 20 victimes, il a été établi qu'elles n'ont pas participé aux manifestations (17,70 %). Concernant les 6 victimes restantes, il n'existe aucune information qui permettrait d'affirmer ou d'exclure leur participation directe ou indirecte aux manifestations.

Les jeunes et les enfants sont parmi les plus touchés par les attaques contre les manifestations :

Selon le quatrième rapport de la Commission Vérité, Justice et Paix¹², 16 des 251 victimes signalées avaient moins de 16 ans ; 73 entre 18 et 24 ans ; 71 entre 25 et 34 ans ; 44 entre 35 et 44 ans ; 25 entre 45 et 54 ans ; 19 entre 55 et 64 ans ; et 3 étaient âgés d'au moins 65 ans. Cela montre que la répression était dirigée contre la population jeune, principalement en âge scolaire et universitaire, la plus jeune victime n'ayant pas encore atteint l'âge d'un an et la plus âgée ayant 80 ans.

En ce qui concerne le profil des 113 victimes analysées dans ce rapport, 92 % d'entre elles n'avaient pas atteint l'âge de 45 ans, 67 % étaient dans la tranche d'âge des étudiants universitaires, c'est-à-dire entre 18 à 34 ans, et 12 % étaient des mineurs. La victime la plus jeune avait 14 mois, décédée suite à une attaque indiscriminée de la part d'éléments paraétatiques.

Des schémas révélateurs de la nature généralisée et systématique des exécutions extrajudiciaires

Le gouvernement a utilisé la répression en réponse aux manifestations et barrages qui se sont tenus entre le 18 avril et le 23 septembre 2018, au travers d'actions coordonnées et articulées des agents étatiques et paraétatiques, causant la mort de 328 personnes. L'analyse des 113 cas examinés par le CENIDH et la FIDH a permis d'établir les schémas d'action suivants concernant les meurtres de personnes considérées comme des ennemis du régime :

Dès le 18 avril 2018, des membres de la Police nationale, avec l'aide de structures paraétatiques mobilisées à bord de véhicules appartenant à des institutions gouvernementales, ont attaqué les participants aux manifestations et les ont empêchés d'exercer leurs droits de manifester et de protester. Les manifestants ont été soumis à d'encerclements programmés, par lesquels ils ont été acculés pour être facilement pris pour cible. L'usage d'armes à feu causant des décès et des blessures comme stratégie visant à générer la peur est devenue courante, tandis que l'expulsion des manifestants au moyen d'armes à feu visait en outre à occasionner des dégâts matériels, une méthode qui a été reproduite dans tout le pays. En outre, les personnes blessées pendant les manifestations ont été empêchées de recevoir des soins médicaux dans les hôpitaux publics.

i. Les attaques directes contre les manifestants ont causé la mort de 56 personnes dans différentes villes du pays, alors que des attaques contre des personnes non liées aux manifestations ont fait 9 morts (2 à Estelí, 1 à León, 5 à Managua et 1 à Masaya).

- **Ángel Eduardo Gahona, 42 ans**, journaliste auprès du journal télévisé « *El Meridiano* », a été assassiné le 21 avril 2018 alors qu'il réalisait une émission en direct depuis les manifestations de citoyens dans la ville de Bluefields, dans la région autonome de la Côte caraïbe sud (RACCS). Son meurtre est la preuve d'une intensification du ciblage et de la censure des médias indépendants par le régime.
- **Michael Humberto Cruz Sánchez, 30 ans**, était étudiant en troisième cycle à l'université polytechnique (Upoli). Il a été tué le 20 avril 2018 lors d'une attaque policière à Upoli, après avoir reçu des balles dans la poitrine et la tête.
- **Franco Alexander Valdivia Machado, 24 ans**, étudiant à l'université, a été assassiné le 20 avril 2018 dans la ville d'Estelí, alors qu'il participait à une manifestation étudiante devant l'hôtel de ville, pendant laquelle il a été abattu par un sniper, causant sa mort instantanée.

ii. Les attaques contre les barrages : pendant les premiers jours de juin 2018, la Police nationale et les membres des structures paraétatiques ont lancé « l'opération nettoyage », en employant des armes à l'usage exclusif de l'Armée. Le siège des barrages lors des opérations de « nettoyage » qui visaient à les démanteler a causé la mort d'au moins 27 personnes dans différentes villes du pays.

- **Junior Gaitán, 15 ans**, a été tué le 2 juin à Monimbó, Masaya. Selon un témoin, un policier lui a tiré une balle à bout portant dans la poitrine, alors qu'il s'agenouillait et le suppliait : « Ne me tue pas, mec, tu me connais », mais le policier n'a montré aucune pitié.

12. Commission Vérité, Justice et Paix, « IV Informe Preliminar » ; Commission Vérité, Justice et Paix, « IV Informe Aclaración y Verificación de Fallecidos - Periodo 18 abril 2018 al 15 julio 2019 - Resumen Ilustrado ».

- **Marcelo Mayorga** tué lors de « l'opération nettoyage » menée par la Police nationale le 19 juin 2018 à Masaya. Il a reçu une balle dans la tête, et a été laissé sur le sol, étendu dans une mare de son propre sang. Sa femme, sous la menace de policiers lourdement armés, est parvenue à récupérer son corps.



Assassinat de Marcelo Mayorga lors de l'opération de nettoyage («Operación Limpieza») à Masaya, le 19 juin 2018.
Photographie : Prise sur les réseaux sociaux

iii. Les actes de disparition, de détention, de persécution et de pillage par des agents étatiques et paraétatiques, qui ont causé la mort de 15 personnes dans différentes villes du pays.

Les attaques directes contre des personnes considérées comme des ennemis par les agents étatiques et paraétatiques se sont poursuivies au-delà des événements survenus lors des manifestations et des barrages entre avril et septembre 2018, causant la mort de 6 personnes sur les 113 cas recensés par l'équipe du CENIDH (3 à Trojes, el Paraíso, Honduras, 2 à Jinotega et 1 à León).

• Cas de la famille Montenegro :

Les cas concernant la famille Montenegro, meurtres qui ont été documentés par le CENIDH, reflètent l'existence d'un acharnement contre ceux qui ont participé aux manifestations d'avril 2018. Olivier José Montenegro Centeno de la municipalité d'El Cuá, Jinotega et son frère Edgard Montenegro Centeno ont participé au mouvement de protestation sociale qui a débuté en avril 2018 et ont été contraints de quitter la région pendant un certain temps en raison de menaces de mort directes de la police et de fanatiques du régime. Par la suite, Olivier Montenegro a été tué le 23 janvier 2019 à 200 mètres de sa propriété. Son frère Edgard a été tué le 27 juin de la même année avec le garçon qu'il élevait Yalmar Antonio Zeledón Olivas. Ce dernier a reçu une balle dans le cou et dans la jambe. Suite à des menaces de mort, ces derniers avaient trouvé refuge à Trojes, une municipalité du département d'El Paraíso, au Honduras, où ils ont été tués. Fin août 2019, un quatrième membre de la famille Montenegro, Francisco Blandón Barrera, a été abattu par un inconnu à moto dans la communauté de San José de Maleconcito, dans la municipalité de Wiwilí, Jinotega, alors qu'il revenait de faire des courses.

iv. Les décès qui ont lieu lors d'**attaques ciblées et indiscriminées** correspondent à des attaques contre des manifestations et des barrages au cours de la période du 18 avril au 23 septembre 2018, coïncidant également avec des actes de disparition, de détention, de persécution, de pillage et d'incendie. Les attaques ciblées se distinguent des attaques indiscriminées par le profil de la victime et le contexte de disparition, de détention et de persécution qui est concomitant la mort.

Cette pratique était courante après la fin des manifestations ou lorsque les gens se déplaçaient vers ou depuis les barrages.

- **Gerald Vásquez, 19 ans**, a reçu une balle dans la tête le 14 juillet 2018. Accompagné d'un groupe de jeunes qui défendaient les tranchées de l'Université nationale autonome du Nicaragua à Managua (UNAN-Managua), il s'est réfugié dans l'église Divina Misericordia, pour se protéger de l'attaque brutale des paramilitaires et de la police. Le même jour, Francisco Flores, 21 ans, a également été tué.



Susana López, mère de Gerald Vásquez, assassiné le 14 juillet 2018 lors de l'attaque de l'église Divina Misericordia à Managua, demande justice à devant le cercueil de son fils. Photographie de Carlos Herrera, pour le Confidencial, Nicaragua : www.confidencial.com.ni

Il y a aussi eu des cas où la victime a été préalablement choisie par les agresseurs. Les attaques ciblées continuent d'être perpétrées depuis le 23 septembre 2018 jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

L'analyse des cas permet de conclure que les exécutions extrajudiciaires effectuées au moyen d'attaques ciblées répondaient à un modèle punitif visant les manifestants ; tandis que celles occasionnées par des attaques indiscriminées répondaient à un modèle de terreur généralisée visant à exercer un contrôle sur la population.

3. Les structures responsables des crimes d'exécution extrajudiciaire

Le profil des auteurs, responsables de la mort des 113 personnes

La documentation des cas nous permet d'établir que les agents étatiques et paraétatiques ont participé conjointement et séparément aux opérations déployées en toute connaissance, avec la tolérance et sous la direction des plus hautes autorités de l'État, chacun jouant un rôle spécifique par rapport aux faits ayant conduit à la mort des personnes mentionnées ci-dessus, dans le cadre des compétences découlant de leurs fonctions.

En ce qui concerne le profil des responsables, il a été établi que le décès de 28 des 113 personnes faisant l'objet de cette étude est imputable à des opérations menées par des agents de l'État ; 33 à des opérations menées par des agents paraétatiques et 45 à des opérations menées conjointement par des agents de l'État et des agents paraétatiques. Il n'a pas encore été possible d'établir la responsabilité d'agents de l'État, d'agents paraétatiques ou encore des deux dans la mort des 7 personnes restantes.

Par ailleurs, le décès de 31 des 113 victimes recensées dans cette étude serait attribuable à des personnes identifiées par des noms, des surnoms, des pseudonymes et des fonctions, qu'il s'agisse d'agents de l'État ou de membres d'entités liées à des groupes paraétatiques appartenant à la Jeunesse sandiniste ou à des gangs. Les personnes mentionnées ci-dessus ont servi au sein d'entités publiques et parmi elles se trouvent d'anciens policiers, d'anciens militaires, d'anciens combattants et/ou des personnes identifiées simplement comme paramilitaires.

Nous résumons ci-dessous les éléments relatifs au profil des auteurs en tant qu'entités ainsi qu'en tant que hauts responsables appartenant à ces dernières.

Les agents de l'État

Concernant les structures de l'État potentiellement responsables de la planification, du contrôle et de la réalisation des exécutions extrajudiciaires, il convient de mentionner trois (3) structures : la structure institutionnelle en charge de la direction politique, la structure policière et la structure du système de santé.

Concernant la structure institutionnelle en charge de la direction politique et les auteurs individuels

La structure en charge de la direction politique comprend notamment Daniel Ortega, président de la République ; Néstor Moncada Lau, secrétaire particulier du président de la République ; Oscar Salvador Mojica Obregón, ministre des Transports et des infrastructures depuis le 18 août 2017 ; Orlando José Castillo Castillo, directeur général du service nicaraguayen des télécommunications et de la poste (*Instituto Nicaraguense de Telecomunicaciones y Correos – TELCOR*) (décédé en 2020) ; Roberto José López Gómez, directeur de l'Institut nicaraguayen de la sécurité sociale (*Instituto Nicaragüense de Seguridad Social - INSS*) ; et Bosco Castillo Cruz, ministre de la Jeunesse.

En ce qui concerne la structure institutionnelle en charge de la direction politique, il y a lieu de conclure que chacune des personnes identifiées a contribué, par action ou omission, dans le cadre opérationnel découlant des fonctions exercées, aux faits qui ont conduit à la mort de personnes considérées comme des ennemis du régime dans le cadre de manifestations, de barrages, d'attaques ciblées et indiscriminées pour lesquels sont identifiés des actes de direction, de coordination, de planification et de tolérance ou d'assentiment en lien avec les actions menées par les structures étatiques et paraétatiques.

Dans ce cadre, le président de la République, Daniel Ortega, est la plus haute autorité du gouvernement et des forces de sécurité du pays, ainsi que le secrétaire général du parti FSLN. En vertu de l'ordre juridique, il est le chef suprême de la Police nationale, une entité hiérarchique qui a développé des opérations systématiques, généralisées, ciblées et indiscriminées contre des personnes considérées comme des ennemis, au moyen d'actions conjointes ou séparées avec des agents paraétatiques dans le cadre d'une stratégie visant à contrôler, neutraliser et éliminer toute manifestation, protestation ou revendication sociale contre le régime.

D'autre part, sur la répression déclenchée à partir du 18 avril 2018, Daniel Ortega a justifié les actions de la Police nationale et de groupes paramilitaires qui ont causé la mort de plus de 300 personnes qu'il considère comme des « *golpistas* » (« *putschistes* »)¹³.

En ce qui concerne la participation de Néstor Moncada Lau, ses actions en tant que conseiller à la sécurité du président et de la vice-présidente de la République ont été documentées, ainsi que son rôle dans l'établissement de liens avec le secrétariat du FSLN et diverses entités gouvernementales, essentielles à la répression des personnes considérées comme des « opposants » dès avril 2018¹⁴.

D'autre part, il aurait joué divers rôles dans le renseignement visant le contrôle et la neutralisation des manifestations d'opposition au gouvernement, ayant effectué des paiements pour contrecarrer ces protestations, et ayant prétendument commis des actes de chantage et de corruption¹⁵ pour obtenir des soutiens ou empêcher l'expression d'opposition au régime¹⁶.

Oscar Salvador Mojica Obregón serait responsable de la conception de la stratégie « exil, prison ou mort » visant à neutraliser l'opposition au régime d'Ortega¹⁷. Cette politique a conduit à la poursuite des violations graves des droits humains à l'encontre de personnes considérées comme des opposants au régime à partir d'avril 2018¹⁸.

Dans un enregistrement audio, Mojica a déclaré avoir battu l'opposition le 30 mai 2018, une des dates à laquelle on a enregistré le plus grand nombre d'exécutions extrajudiciaires dans le pays ; ainsi qu'au moyen de caravanes utilisées pour déloger les barrages sur le territoire national. Ces événements ont entraîné notamment une augmentation du nombre de morts, de blessés, de prisonniers et d'exilés, parmi d'autres. Selon ses propres déclarations, il a également contribué à la stigmatisation des personnes considérées comme des « opposants », en particulier les prisonniers politiques, affirmant qu'ils « devraient être neutralisés chaque fois qu'ils lèvent le petit doigt »¹⁹.

13. Voir l'annexe du rapport complet pour le texte/les extraits des discours du Président Daniel Ortega

14. Cf. Flores, Judith, « Rosario Murillo y Néstor Moncada Lau estrenaron programa de sanciones de la OFAC para Nicaragua », *La Prensa* (blog), 14 décembre 2018, <https://www.laprensa.com.ni/2018/12/14/politica/2505457-rosario-murillo-y-nestor-moncada-lau-estrenaron-programa-de-sanciones-de-la-ofac-para-nicaragua> ; Confidencial.com.ni, « Néstor Moncada Lau, el custodio de los secretos de El Carmen », *Confidencial* (blog), 2 décembre 2018, <https://confidencial.com.ni/nestor-moncada-lau-el-custodio-de-los-secretos-de-el-carmen/>.

15. Office of Foreign Assets Control, Communiqués de presse « Treasury Targets Nicaraguan Vice President and Key Advisor over Violent Response to Protests », U.S. Department of the Treasury (département du Trésor des États-Unis), 27 novembre 2018, <https://home.treasury.gov/news/press-releases/sm554->

16. Silva, José Adán et Roy Moncada, « Sanción de Estados Unidos a Oscar Mojica es un mensaje para el Ejército, según expertos », *La Prensa* (blog), 23 juin 2019, <https://www.laprensa.com.ni/2019/06/22/politica/2562773-sancion-de-estados-unidos-oscar-mojica-es-un-mensaje-para-el-ejercito-segun-expertos> ; E&N, « Nicaragua: EEUU bloquea cuentas e intereses de Rosario Murillo », *Revista Estrategia & Negocios*, 27 novembre 2018, <https://www.estrategiaynegocios.net/lasclavesdeldia/1237384-330/nicaragua-eeuu-bloquea-cuentas-e-intereses-de-rosario-murillo> ; Connectas.org, « El laberinto de Daniel Ortega », *Connectas* (blog), consulté le 7 avril 2020, <https://www.connectas.org/analisis/el-laberinto-de-daniel-ortega/> ; Martínez, Moisés, « Los Intocables del Régimen : Néstor Moncada Lau, el ejecutor entre las sombras », 13 juin 2018, <http://kiosko.gepnicaragua.com/uploads/la-prensa/2018/06/20180613/files/assets/common/downloads/page0005.pdf>.

17. Elnuevodiario.com.ni, « Razones por las que EEUU sancionó a Gustavo Porras, Sonia Castro, Orlando Castillo y Oscar Mojica », *El Nuevo Diario*, 21 juin 2019, <http://www.elnuevodiario.com.ni/nacionales/494836-sanciones-estados-unidos-funcionarios-nicaragua/>.

18. Rojas, Jorge, « (+Video) General Oscar Mojica : La fuerza del sandinismo es imbatible », *Canal 4 Nicaragua*, 18 juillet 2019, <https://www.canal4.com.ni/index.php/multinoticias/49462-oscar-mojica-sandinismo-imbatible> ; *La Prensa*, « ¿Quién es Oscar Mojica, uno de los sancionados por Estados Unidos? », 21 juin 2019, <https://www.laprensa.com.ni/2019/06/21/politica/2562347-quien-es-oscar-mojica-uno-de-los-sancionados-por-estados-unidos> ; #LaPrensaLive 13 avril 2018, consulté le 7 avril 2020, https://www.facebook.com/laprensanicaragua/videos/10155731653264790/?comment_tracking=%7B%22tn%22%3A%22O%22%7D ; Chamorro, Carlos, « Carlos F. Chamorro en Twitter : 'Miren quién anda de guarda espaldas de Laureano Ortega en la cumbre de Doha, intentando alejar al periodista para que no le haga preguntas al funcionario sancionado' », *Twitter*, 15 décembre 2019, <https://twitter.com/cefeche/status/1206275451972440066> ; López Orrante, Alfonso, « El suicidio, una opción que toman los opositores al gobierno de Nicaragua », *Cobertura 360*, 27 janvier 2020, <https://cobertura360.mx/2020/01/27/el-extranjero/el-suicidio-una-opcion-que-toman-los-opositores-a-la-dictadura-de-nicaragua/> ; <https://www.estrategiaynegocios.net/lasclavesdeldia/1237384-330/nicaragua-eeuu-bloquea-cuentas-e-intereses-de-rosario-murillo> ; Connectas.org, « El laberinto de Daniel Ortega », *Connectas* (blog), consulté le 7 avril 2020, <https://www.connectas.org/analisis/el-laberinto-de-daniel-ortega/> ; Martínez, Moisés, « Los Intocables del Régimen : Néstor Moncada Lau, el ejecutor entre las sombras », <http://kiosko.gepnicaragua.com/uploads/la-prensa/2018/06/20180613/files/assets/common/downloads/page0005.pdf>.

19. Cf. « Oscar Mojica exhorta a orteguistas a 'neutralizar' a los opositores 'cada vez que levanten un dedo' », 22 juin 2019, <http://spotlightnic.com/2019/06/22/oscar-mojica-exhorta-a-orteguistas-a-neutralizar-a-los-opositores-cada-vez-que-levanten-un-dedo/> ; Velásquez, Uriel, « Mojica : 'Tenemos que neutralizar a los puchitos cada vez que levanten un dedo' », *Despacho 505*, 22 juin 2019, <https://www.despacho505.com/mojica-tenemos-que-neutralizar-a-los-puchitos-cada-vez-que-levanten-un-dedo/> ; Office of Foreign Assets Control, « Issuance of a new Nicaragua-related Executive Order ; Nicaragua-related Designations », U.S. Department of the Treasury (département du Trésor des États-Unis), 27 novembre 2018, <https://home>.

Il convient de noter qu'Orlando Castillo, alors la plus haute autorité au sein de TELCOR, était chargé depuis avril 2018 de prendre des mesures pour contrôler et neutraliser les médias considérés comme opposés au régime, dans le cadre de multiples attaques qui ont constitué des violations du droit à la liberté d'expression, de la liberté de la presse et du droit de la population à être informée. Ces actions comprennent la suspension et le blocage de la transmission de diverses chaînes de télévision, dont *Canal 12*, *Canal de Noticias de Nicaragua (CDNN23)*, *Telenorte*, *Canal 51* et *100 % Noticias*, et de médias numériques tels que l'hebdomadaire *Confidencial*, qui couvrait les protestations et les revendications sociales.

D'autre part, TELCOR est une des institutions intégrant dans ses effectifs des jeunes recrutés et formés par la police pour agir comme « groupes de choc » (« *grupos de choque* ») utilisés, sous la coordination ou avec la tolérance des agents de l'État, dans les actes de répression menés à l'encontre des personnes considérées comme des opposants au régime²⁰.

Quant au directeur de l'INSS, Roberto José López Gómez, il aurait contribué aux violations graves des droits humains commises à partir d'avril 2018, au moins en intégrant dans les effectifs de l'INSS des groupes de choc recrutés, entraînés et armés pour commettre des actes d'agression contre les opposants. Comme l'a documenté le Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants pour le Nicaragua (*Grupo interdisciplinario de expertos independientes* - GIEI), le recrutement est effectué par les secrétaires du parti politique au pouvoir, en particulier en utilisant le programme « Jeunes en situation de risque », géré par la Direction des affaires de la jeunesse de la Police nationale, en incorporant ces personnes au sein des effectifs des institutions de l'État, dont l'INSS, « [...] tandis que d'autres retournent dans leurs quartiers, tout en restant mobilisés en attendant un appel de la police ou de responsables de chaque quartier, arrondissement ou ville »²¹.

Le cas est similaire à celui de M. Bosco Castillo Cruz, ministre de la Jeunesse. Selon la documentation du GIEI, le ministère de la Jeunesse est une des institutions qui a intégré dans ses effectifs des jeunes employés au sein de groupes de choc dans le cadre de la répression déclenchée en avril 2018²². D'autre part, selon des informations publiques, alors que le ministère de la Jeunesse agissait comme l'un des centres d'endoctrinement du régime, son budget a été augmenté²³.

- Concernant la structure de la police

Quant à la police nationale, il s'agit de la structure étatique la plus visible dans la mise en œuvre des plans et stratégies de répression visant les personnes considérées comme des opposants au régime. Depuis 2014, elle dépend directement du président de la République et avant 2018 elle avait déjà été impliquée dans des violations graves des droits humains.

En plus du président de la République qui exerce la charge de chef suprême de l'institution, les personnes suivantes auraient des responsabilités dans le cadre opérationnel de leurs fonctions : Aminta Elena Granera Sacasa, directrice de la Police nationale du 5 septembre 2006 au 31 août 2018 ; Francisco Javier Díaz Madriz, directeur de la Police nationale du 5 septembre 2018 à ce jour, qui a occupé ce poste *de facto* depuis 2011 ; Ramón Antonio Avellán, directeur adjoint de la Police nationale ; Juan Antonio Valle Valle, chef de la Direction de la surveillance et des patrouilles de la Police nationale ; Justo Pastor Urbina, chef de la Direction des opérations spéciales de la police (*Dirección de Operaciones Especiales Policiales* - DOEP) ; Fidel de Jesús Domínguez Álvarez, commissaire en chef de la police du département de León, et Adolfo Joel Marengo Corea, commissaire général, directeur adjoint de la Police nationale et chef des enquêtes policières et du renseignement politique.

[treasury.gov/policy-issues/financial-sanctions/recent-actions](https://www.treasury.gov/policy-issues/financial-sanctions/recent-actions).

20. Cf. GIEI, *NICARAGUA : Informe sobre los hechos de violencia ocurridos entre el 18 de abril y el 30 de mayo de 2018* (NICARAGUA : Rapport sur les actes de violence commis entre le 18 avril et le 30 mai 2018), https://www.oas.org/es/cidh/actividades/giei-nicaragua/GIEI_INFORME.pdf.

21. Cf. GIEI, *NICARAGUA : Informe sobre los hechos de violencia ocurridos entre el 18 de abril y el 30 de mayo de 2018*, p. 55 et 191, consulté le 18 novembre 2019, https://www.oas.org/es/cidh/actividades/giei-nicaragua/GIEI_INFORME.pdf.

22. Cf. GIEI, *NICARAGUA : Informe sobre los hechos de violencia ocurridos entre el 18 de abril y el 30 de mayo de 2018*.

23. Cf. *Despacho 505*, « Renuncian viceministra y secretaria general del Ministerio de la Juventud », *Despacho 505* (blog), 24 mars 2020, <https://www.despacho505.com/renuncian-viceministra-y-secretaria-general-del-ministerio-de-la-juventud/>.

Le rapport détaille les éléments qui démontrent la responsabilité de ces acteurs à la fois en tant que supérieurs des auteurs matériels des meurtres, détentions arbitraires, traitements cruels et inhumains, tortures, et, dans certains cas, en tant qu'auteurs directs de ces crimes.

L'action conjointe de la Police nationale avec les structures paraétatiques, ainsi que les actions entreprises par des structures paraétatiques avec la tolérance de cette dernière, est documentée dans différents rapports des organisations nationales et internationales, ainsi que ceux publiés par les organismes du système universel et interaméricain de protection des droits humains.

- Concernant la structure du système de santé et les auteurs individuels

En ce qui concerne le système de santé, les cas documentés sont cohérents avec les conclusions des rapports d'autres organisations²⁴, confirmant le refus d'assistance médicale aux manifestants blessés depuis le 19 avril 2018, causant la mort des personnes transférées dans les hôpitaux nationaux pour y être soignées.

Les médias ont également documenté la réaction des médecins à la décision des autorités de l'hôpital universitaire Oscar Danilo Rosales Argüello (HEODRA) à León donnant l'ordre aux agents de sécurité de fermer les portes du centre le 18 avril 2018, lorsque les manifestations ont commencé, afin d'empêcher l'entrée des internes en médecine et des personnes blessées en raison de leur participation aux manifestations²⁵.

Ainsi, la responsabilité peut être attribuée aux plus hautes autorités du système de santé, ainsi qu'aux personnes qui dirigent les hôpitaux qui ont refusé une assistance médicale aux blessés. En ce qui concerne le rôle des directeurs d'hôpitaux, leur responsabilité découle, en principe, des mesures prises pour appliquer l'ordre de refuser une assistance médicale aux blessés dans le cadre des attaques visant les manifestations et les barrages.

Sonia Castro González, qui a occupé le poste de ministre de la Santé jusqu'à la date du 26 juin 2019, suite à quoi elle est devenue, en vertu de l'arrêté présidentiel n° 108-2019 du 25 juillet 2019, ministre conseiller auprès du président de la République en charge des questions de santé et Enrique Javier Beteta Acevedo, en tant que vice-ministre de la Santé, figurent parmi les plus hautes autorités du système de santé susceptibles d'exercer une responsabilité pour ces actes.

Castro Gonzalez aurait donné l'ordre de ne pas fournir de soins médicaux aux personnes blessées en lien avec les manifestations, ce qui, dans le contexte de la répression politique, a augmenté le niveau de risque pour la santé et la vie des victimes. Ce défaut de soins adéquats a même entraîné une augmentation du nombre de décès²⁶, s'ajoutant à une fréquente modification des dossiers médicaux²⁷.

Sonia Castro Gonzalez aurait également mis en œuvre un plan de persécution et de licenciement des médecins et autres employés dans le domaine de la santé qui avaient fourni une assistance médicale à des personnes considérées comme des opposants au régime²⁸. À ce jour, plus de 405 professionnels de la santé ont été licenciés²⁹.

24. Cf. GIEI, *Nicaragua : Informe sobre los hechos de violencia ocurridos entre el 18 de abril y el 30 de mayo de 2018*, p. 178 ; Amnistía Internacional, *Disparar a Matar : Estrategias de la Protesta en Nicaragua* ; Amnistía Internacional, *Shoot to Kill : Nicaragua's Strategy to Repress Protest* ; *La Voz de Goicoechea*, « Amnistía Internacional : Gobierno de Nicaragua utiliza una estrategia de represión letal », 29 mai 2018, <https://www.lavozdegoicoechea.info/2018/05/amnistia-internacional-gobierno-de.html>.

25. Cf. López Hernández, Eddy, « Médicos se rebelan en el hospital de León e informan que atenderán a estudiantes », *La Prensa* (blog), 11 mai 2018, <https://www.laprensa.com.ni/2018/05/11/departamentales/2417744-medicos-se-rebelan-en-el-hospital-de-leon-e-informan-que-atenderan-a-estudiantes> et cf. Sonia Castro ministra de salud niega la entrada al hospital de León a estudiantes TE VAS CON DANIEL, consulté le 8 avril 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=7R2OYAFXmvo>.

26. Cf. GIEI, *Nicaragua : Informe sobre los hechos de violencia ocurridos entre el 18 de abril y el 30 de mayo de 2018*.

27. Salinas Maldonado, Carlos, « Negligencia médica intencional : 'Tenían voluntad de matar' », *Confidencial* (blog), 6 novembre 2018, <https://confidencial.com.ni/negligencia-medica-intencional-tenian-voluntad-de-matar/>.

28. Cf. « Sonia Castro ardida porque la sancionaron, dice Jamás Se Negó La Atención en los Hospitales », consulté le 10 mars 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=suxD9ChFX9s> ; « 'Sonia Castro debe ser juzgada', dice especialista en salud Ana Quirós », consulté le 10 mars 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=hnD4D9J5OJA> ; « Razones por la que EEUU sanciona a 4 nuevos funcionarios nicaragüenses », consulté le 27 février 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=u3jTd3mBfAU> ; « Sonia Castro se convierte en la primer destituida por Daniel Ortega después de ser sancionada », consulté le 10 mars 2020, <https://www.youtube.com/watch?v=FtRQAI9XRnQ>.

29. Cf. MESENI, *Situación de los derechos humanos en Nicaragua*, janvier 2020 ; MESENI, *Situación de los derechos humanos en Nicaragua*, décembre 2019.

Les agents paraétatiques

Depuis le début du gouvernement de Daniel Ortega en 2007, des structures parallèles à la force publique et aux organes de l'État ont été mises en place dans le pays. Elles agissent de manière coordonnée et articulée et avec l'assentiment des agents de l'État dans le cadre d'opérations conjointes ou séparées et d'opérations de renseignement, d'intimidation et de répression. Certaines de ces structures ont été investies d'une forme légale, comme la Police Volontaire (*Policía Voluntaria*), les Conseils et Cabinets du pouvoir citoyen (*Consejos y Gabinetes de Poder Ciudadano*) et les Cabinets de la famille, de la communauté et de la vie (*Gabinetes de la Familia, la Comunidad y la Vida*). Ils s'identifient également comme membres des structures du FSLN (Jeunesse sandiniste [*Juventud Sandinista*] et Comités du leadership sandiniste [*Comités de Liderazgo Sandinista*]) ou, selon le cas, avec les « chemises bleues », une force parallèle à la Sécurité de l'État qui fonctionne sans cadre juridique. Après les événements de 2018, cette force a été élargie par la création de l'association « Concejo de Defensores de la Patria Comandante Camilo Ortega Saavedra » (CODEPAT), composée d'anciens membres démobilisés de l'armée, du ministère de l'Intérieur et de l'ancienne Sécurité de l'État, qui s'est vu octroyer un statut légal en février 2019³⁰.

Ces structures sont composées de personnes jouant différents rôles au sein de la société et qui agissent conjointement ou séparément, leur point commun étant une action pro-gouvernementale coordonnée, articulée ou tolérée par les agents de l'État, lorsqu'elle n'est pas dirigée par ceux-ci, comme cela a été le cas de maires et d'employés municipaux. Parmi les mécanismes utilisés pour le recrutement d'agents paraétatiques, on retrouve les programmes promus par la Direction des affaires de la jeunesse de la Police Nationale, destinés aux jeunes membres de gangs et aux personnes à risque. Les personnes recrutées sont intégrées au sein de la Jeunesse sandiniste et dans les effectifs des structures publiques, notamment les mairies, l'INSS, TELCOR et le ministère de la Jeunesse. Ils sont également réintégrés dans leurs quartiers d'origine, mobilisés en attendant un appel de la Police Nationale et des dirigeants pour participer aux actions de répression en faveur du régime. Ainsi, la consolidation des structures paraétatiques a permis au régime Ortega-Murillo de disposer d'un large appareil de contrôle et de répression sociale participant aux efforts de renseignement et d'intimidation de la société aux niveaux local, régional et national. Ces structures ont joué un rôle clé dans les 328 décès que le pays a connu depuis avril 2018.

Concernant les structures étatiques et paraétatiques, il existe une ligne de séparation étroite entre les personnes qui exercent une fonction dans l'administration publique et qui opèrent en même temps au sein de structures politiques (FSLN), d'organisations professionnelles (syndicats) et/ou de structures criminelles (gangs), visant à contribuer au recrutement, à l'organisation et à la pérennité de ces structures.

Ainsi, au-delà des noms utilisés pour identifier des structures telles que la Jeunesse sandiniste, les groupes de choc, les paramilitaires, les anciens militaires, les anciens policiers, les anciens fonctionnaires ou les gangs, il a été préféré de les désigner comme des **structures paraétatiques**, étant donné que les personnes composant ces structures peuvent faire partie, et donc même recevoir un salaire, des institutions publiques, comme les mairies, les ministères de l'État ou d'autres entités publiques comme TELCOR et l'INSS.

Dans ce cadre, indépendamment d'autres niveaux de responsabilité liés à leur action au sein de structures paramilitaires, aux exécutions extrajudiciaires, aux attaques visant les manifestations et les barrages, ciblées ou non, les personnes suivantes seraient responsables d'avoir dirigé, guidé ou contribué à la consolidation de ces structures : Mme Rosario Murillo, vice-présidente de la République ; Gustavo Porras Cortés, président de l'Assemblée nationale ; Fidel Antonio Moreno Briones, secrétaire général de la mairie de Managua, et Lumberto Ignacio Campbell Hooker, président du Conseil suprême électoral. Parallèlement, il a été prouvé que des personnes exerçant des fonctions publiques ont participé à la direction et à la coordination de structures paraétatiques utilisées dans des attaques contre des personnes considérées comme des ennemis du régime depuis avril 2018³¹, ou bien ont contribué au recrutement, à la mise en place et au soutien de

30. CENIDH, *Informe Derechos Humanos en un "estado de excepción" octubre 2018 – abril 2019* CENIDH. Disponible sur : <https://www.cenidh.org/media/documents/docfile/1465.pdf>

31. *BBC News Mundo*, « 'Solo disparamos si es necesario' : hablan los paramilitares que defienden al gobierno de Daniel Ortega en Nicaragua (y que él no reconoce) », <https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-44937973>

l'activité de groupes de jeunes membres de forces dites de choc, intégrés notamment dans les effectifs des municipalités ou de TELCOR, de l'INSS et du ministère de la Jeunesse.

En ce qui concerne la vice-présidente Murillo, elle aurait joué un rôle de premier plan dans la stigmatisation de personnes considérées comme des opposants au gouvernement, augmentant et prolongeant ainsi la vulnérabilité des victimes, des parents, des individus et des groupes qui exercent individuellement et collectivement le droit de promouvoir et de rechercher la protection et la réalisation des droits humains et des libertés fondamentales aux niveaux national et international.

Il a été prouvé que lors des attaques déployées à partir d'avril 2018, les membres des groupes paraétatiques mentionnés ci-dessus ont agi au niveau opérationnel en coordination et avec le consentement des forces de police, en réponse aux ordres qui auraient été donnés par la vice-présidente de la République, par le biais de courriels envoyés à la base du parti pour contrôler, neutraliser et éliminer les personnes considérées comme des opposants au régime³².

Les agents de l'État et les agents paraétatiques ont également appelé les organisations professionnelles et politiques à manifester leur soutien au gouvernement et à agir lors des attaques contre les manifestants, par le biais de contremarches, comme celle promue par le député et syndicaliste Gustavo Porras le 30 mai 2018, ou en installant des barrages opérés par des militants sandinistes, comme ceux à l'entrée de la ville d'Estelí (nord) et près de la municipalité de Nagarote (ouest), parmi d'autres endroits.

32. « Las órdenes de Murillo durante la rebelión de abril », *Confidencial* (blog), 18 novembre 2018, <https://confidencial.com.ni/las-ordenes-de-murillo-durante-la-crisis/>; *Univisión*, « 'Vamos con todo' : filtración desvela que Rosario Murillo ordenó aplastar las protestas en Nicaragua », *Univisión*, consulté le 22 mars 2020, <https://www.univision.com/noticias/america-latina/vamos-con-todo-filtracion-desvela-que-rosario-murillo-ordeno-aplastar-las-protestas-en-nicaragua>; « Las órdenes de Murillo, tras el asesinato de Álvaro Conrado », *Confidencial* (blog), 28 décembre 2019, <https://confidencial.com.ni/las-ordenes-de-murillo-tras-el-asesinato-de-alvaro-conrado/>

II. 2019-2020 : la répression reste avec les mêmes acteurs mais un *modus operandi* différent

1. Poursuite de la répression en 2019 et 2020 avec les mêmes auteurs mais un *modus operandi* différent

La répression déclenchée à partir d'avril 2018 s'est poursuivie en 2019, mettant en lumière une palette de violations des droits humains, y compris la criminalisation de la protestation sociale, des arrestations, de nouvelles détentions arbitraires, ainsi que des attaques et agressions contre notamment des journalistes indépendants, d'anciens prisonniers politiques et des représentants de l'Église catholique. Les actions du gouvernement se sont diversifiées dans plusieurs domaines, ciblant différents secteurs de la population nicaraguayenne.

Depuis 2018, le régime Ortega-Murillo a interdit tout type de manifestation publique d'opposition et a utilisé la police armée, les agents anti-émeutes, l'unité canine et les forces parapolicières pour réprimer les manifestations pacifiques, comme celles organisées par les étudiants expulsés des universités publiques. Les enlèvements « express » ont également fait partie des modes de répression, avec une moyenne quotidienne de 10 cas d'enlèvement ou d'arrestation illégale, exécutés par la police et des civils armés au cours du dernier trimestre 2019. Le droit à la vie continue d'être violé principalement dans les zones rurales, puisque de janvier à août 2019, le CENIDH a enregistré le meurtre de 17 paysans, dont beaucoup étaient considérés comme des opposants au régime, dans le cadre d'actes qui pourraient constituer des exécutions extrajudiciaires et qui n'ont pas fait l'objet d'enquêtes.

Dans son rapport bimensuel de juillet-août 2019, le CENIDH a déclaré : « Au cours de cette période, des signalements fréquents et inquiétants d'assassinats perpétrés dans les zones rurales du Nicaragua ont été portés à notre connaissance, avec une caractéristique commune entre les victimes : il s'agit de paysans liés directement aux manifestations sociales qui ont commencé en avril 2018 ou qui se sont opposés au régime Ortega-Murillo avant cette date.

Il est important de souligner que toutes ces affaires restent impunies, l'absence de respect de la loi en vertu de laquelle les auteurs matériels de ces crimes devraient être jugés, révèle le faible degré d'indépendance du système judiciaire par rapport aux politiques menées par le pouvoir exécutif ».

Au cours des six premiers mois de répression, le gouvernement n'a pas fait preuve d'un réel intérêt pour un dialogue inclusif et transparent, mais il a plutôt boycotté les efforts de médiation et de négociation et a intensifié la violence et la répression à l'encontre de la population, ainsi que la criminalisation de ceux qui ont participé aux mouvements de protestation sociale et aux mobilisations pacifiques.

La première tentative de tenir un dialogue a eu lieu le 16 mai. Parmi les points d'entente : l'urgence de mettre fin à la violence, de conclure une trêve, en vertu de laquelle le gouvernement s'est engagé à renvoyer la police dans les casernes, à retirer les forces de choc et les partisans du gouvernement, et la société civile à promouvoir de meilleures conditions pour le dialogue et à normaliser la circulation.

La deuxième réunion, le 21 mai, a compté sur une participation plus importante de la société civile. Lors des discussions il a été demandé au gouvernement d'établir des mécanismes de suivi avec la CIDH pour la mise en œuvre des recommandations de cette dernière. Une troisième séance s'est tenue le 23 mai mais a été suspendue en raison de l'absence de consensus. Le gouvernement a refusé de discuter du programme présenté par les évêques qui proposaient une loi-cadre pour la transition démocratique, la réforme de la loi électorale, l'avancement des élections présidentielles, l'interdiction d'un nouveau mandat présidentiel et la mise en œuvre des recommandations de la CIDH.

La Conférence épiscopale du Nicaragua (*Conferencia Episcopal de Nicaragua* - CEN), après des négociations infructueuses, a suspendu les discussions car aucun accord n'avait été trouvé. Toutefois, une commission mixte, composée de trois personnes du gouvernement et de trois membres de l'Alliance civique (*Alianza Cívica*), a été formée afin de sortir de l'impasse et de parvenir à un consensus entre les secteurs. Cette Commission s'est réunie le 28 mai alors que se déroulait

une autre crise violente marquée par une importante répression au cours de laquelle un plus grand nombre de meurtres a été enregistré, par exemple ceux de plusieurs jeunes lors de la marche organisée le 30 mai par les Mères d'avril.

Un deuxième processus de dialogue national a été mis en place le 27 février 2019, se concluant le 3 avril sans accord. Sous une forte pression internationale, le gouvernement a décrété une loi d'amnistie, qui a fait l'objet de contestations, et a libéré plus de 700 personnes arrêtées dans le cadre des manifestations. Mais la plupart des personnes libérées ont été placées en résidence surveillée et leurs procès n'ont pas été annulés ; en fait, plusieurs des anciens prisonniers ont depuis été placés sous surveillance, harcelés par la police et, dans certains cas, ramenés en prison.

Au cours du dernier trimestre 2019 et en réaction aux plaintes pour violations des droits humains, on a observé une persécution et des menaces marquées et incessantes envers les prisonniers politiques et tout citoyen faisant usage de son droit constitutionnel de protester pacifiquement, alors que des groupes paramilitaires et des forces de choc proches du gouvernement, protégés par l'impunité, ont menacé et harcelé des anciens prisonniers et leurs familles et tâché de peindre leurs maisons, avec la connivence de la police, attachée à prévenir toute tentative de mobilisation sociale. Tout cela a entraîné en octobre 2019 la fermeture par les forces de police des zones entourant les églises catholiques, dans le but d'empêcher les citoyens d'apporter des dons aux prisonniers politiques et à leurs familles qui menaient une grève de la faim.

Cette répression s'est étendue jusqu'à aujourd'hui à la presse indépendante, intégrant même des méthodes de pression fiscale et judiciaire contre les journalistes, les éditeurs et les propriétaires de médias.

La répression se poursuit en 2020

La crise des droits humains est latente au Nicaragua depuis le début de l'année 2020, dans le contexte d'une répression constante et sans aucun signe de la volonté du gouvernement de rechercher une solution pacifique favorable au pays. Avec une mobilisation policière et paramilitaire permanente dans les rues de tout le pays, le régime a fait usage d'un nouveau modèle d'agression à l'encontre des journalistes, des militants et des manifestants au moyen de raids violents de la police et des paramilitaires dans des installations et/ou des établissements privés. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de terreur visant à intimider et à démobiliser la population qui tente de faire valoir ses droits. Entre janvier 2019 et mai 2020, divers actes d'agression perpétrés par des agents de l'État et des organismes paraétatiques ont été enregistrés à Muelle de los Bueyes (RACCS), Bluefields, Boaco, Camoapa, Diriá, El Viejo (Chinandega), Estelí, Jinotega, Jinotepe, León, Managua, Masatepe, Masaya, Matagalpa, Nueva Guinea, Somoto, Ticuantepe et Tipitapa. Ces actes d'agression vont des menaces à la détention et au déni de liberté des personnes poursuivies.

Les cas présentés démontrent que la répression à différents niveaux a été dirigée contre un large secteur de la population, au-delà de toute présence dans les manifestations, dans les barrages et de l'expression du rejet du gouvernement, même s'ils n'ont pas participé aux mouvements de protestation. Cette pratique a été maintenue au fil du temps, les personnes qui portent un symbole considéré par les autorités comme en opposition avec le régime étant considérée comme des « ennemis » et, par conséquent, soumises à la répression. Le drapeau national du Nicaragua est l'un de ces symboles, en effet, face à l'ampleur et à l'intensité de la répression, il est devenu un symbole de protestation pour les citoyens et son utilisation un nouveau motif de répression.

En revanche, tout au long de l'année 2020, le gouvernement a libéré des milliers de prisonniers de droit commun soi-disant dans l'intérêt de la « promotion de l'unité familiale ». De janvier à septembre 2020, plus de six mille personnes privées de liberté pour des délits de droit commun ont été libérées. Cependant, bien que beaucoup de ces personnes aient été libérées de prison, les prisonniers politiques n'ont pas bénéficié de ces mesures ; tandis que la libération de milliers de criminels de droit commun a entraîné une augmentation du taux de violence et d'insécurité dans les villes et les campagnes. La criminalité se traduit également par une augmentation de la violence domestique et des féminicides, sur lesquels la police, entièrement mobilisée par la persécution des opposants, n'enquête pas ou que cette dernière ne résout pas de manière appropriée. Selon les données de l'organisation *Católicas por el Derecho a Decidir* (CDD), au moins 69 femmes ont été assassinées entre janvier et novembre 2020, laissant orphelins des enfants et des adolescents.

L'année 2020 a également vu une augmentation des attaques de personnes inconnues contre des prêtres, des biens et des symboles catholiques dans différentes villes du pays, en plus des menaces anonymes contre des prêtres, officieusement attribuées à des militants liés au parti au pouvoir. Selon le CENIDH, l'Église catholique a subi 24 attaques entre décembre 2018 et août 2020, notamment le cas d'une femme qui a aspergé d'acide le visage d'un prêtre, l'enfermement par la police d'un prêtre dans sa paroisse pendant neuf jours après avoir coupé l'eau et l'électricité, la détention d'un groupe de femmes dans la cathédrale de Managua et la destruction ou le vol d'images dans plusieurs temples du pays.

Le CENIDH a également mené et publié les résultats d'une enquête, réalisée avec un expert indépendant, sur l'incendie qui a brûlé une image vénérée du Sang du Christ dans la cathédrale de Managua le 31 juillet 2020, un événement que la police a attribué à un accident de combustion chimique, mais que la Conférence épiscopale du Nicaragua et le Pape François ont qualifié d'« attaque terroriste »³³.

2. La gestion inadéquate de la pandémie de Covid-19 et de ses effets

Dès mars 2020, lorsque le premier cas du nouveau coronavirus SRAS-CoV-2 a été confirmé à Managua, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a soutenu le gouvernement nicaraguayen en termes de stratégies de prévention et de coopération pour faire face à la pandémie. Contrairement aux protocoles adoptés par la plupart des pays du monde, les autorités nicaraguayennes ont refusé de décréter une quarantaine, la fermeture des frontières ou la suspension des cours dans les établissements d'enseignement. Au contraire, le gouvernement, par l'intermédiaire de ses fonctionnaires et des mairies sandinistes de tout le pays, a encouragé l'organisation d'activités massives telles que des événements touristiques, des marches, des processions religieuses et des tournois sportifs, exposant ainsi des milliers de personnes à la contamination.

Le secret gouvernemental dans la gestion de la pandémie a été imposé comme politique d'État, au point que des forces de police armées et paramilitaires ont été mobilisées pour garder les hôpitaux et les cimetières publics, afin d'empêcher la presse et les citoyens en général de documenter les cas de contamination et les décès dus à la Covid-19. Pour museler l'information, le régime Ortega-Murillo a une fois de plus eu recours aux structures répressives qu'il avait déployées dans tout le pays lors des manifestations de 2018. La FIDH et le CENIDH ont dénoncé le manque de transparence et la tentative déterminée du gouvernement de minimiser le nombre de décès, démontrant l'existence d'une sous-estimation du nombre de cas de contamination et de décès par Covid-19, qui selon les chiffres de l'Observatoire citoyen sur le Covid-19 (*Observatorio Ciudadano Covid-19*) en juin 2020 étaient 20 fois plus élevés que les chiffres officiels.

À partir du mois de mai, la prolifération des « enterrements express », funérailles nocturnes et semi-clandestines souvent enregistrées par les proches des victimes, a confirmé l'ampleur de la crise sanitaire et a jeté des doutes sur les chiffres officiels de la pandémie. Début juin, en réponse à l'augmentation exponentielle des cas de Covid-19, un total de 34 associations médicales nicaraguayennes, confrontées au manque d'informations officielles et à l'absence d'attention adéquate de la part des autorités sanitaires, ont décidé d'assumer l'orientation permanente du public en matière de prévention et d'assistance, appelant la population à effectuer une quarantaine nationale volontaire, que le CENIDH a rejoint en utilisant les slogans #YoApoyoAlGremioMedico (« Je soutiens les organisations médicales ») et #YoMeQuedoEnCasa (« Moi, je reste à la maison »). À cette date, l'Observatorio Ciudadano Covid-19, un réseau composé de médecins et de militants sociaux, a signalé que 691 employés dans le domaine de la santé présentaient des symptômes associés ou présumés associés à la Covid-19 et 87 décès suspects avaient été enregistrés au sein de l'organisation professionnelle, dont huit médecins, 22 infirmières et 11 employés administratifs.

Depuis l'apparition du nouveau coronavirus dans le pays, les organisations de défense des droits humains ont demandé avec insistance la libération des prisonniers politiques, et que soit portée une attention particulière au reste de la population privée de liberté, en tenant compte de la condition de surpopulation, des restrictions en matière d'articles d'hygiène, de la mauvaise aération, et de

33. Rapport du CENIDH, *Atentado terrorista contra la capilla de la Sangre de Cristo en Catedral de Managua*, 11 août 2020, https://www.cenidh.org/media/documents/docfile/Informe_Atentado_Terrorista_en_Catedral_de_Managua_CENIDH.pdf

l'insuffisance de soins médicaux et d'accès aux médicaments qui les expose à la contamination. À ce sujet, la CIDH a demandé à l'État du Nicaragua d'adopter des mesures conservatoires en faveur d'un groupe de 41 prisonniers politiques. Accablés par l'enfermement et le désespoir, d'autres ont entamé une grève de la faim début octobre et certains se sont cousu les lèvres en signe de protestation, comme l'ont largement rapporté et rendu public leurs proches.

La pandémie de Covid19 a également eu un effet sur les réfugiés nicaraguayens au Costa Rica. Le 28 août 2020, la délégation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à San José a révélé que plus des trois quarts des réfugiés et demandeurs d'asile « souffrent de la faim et ne se nourrissent qu'une ou deux fois par jour en raison de l'impact socio-économique de la pandémie de Covid-19 ». La même organisation a averti qu'en raison des difficultés croissantes de survie, de nombreux migrants ont été contraints de retourner au Nicaragua, malgré l'incertitude et les risques pour leur sécurité et leur vie que représente leur retour.

Pendant les mois de juillet et août, les frontières des pays de l'Amérique centrale ont connu une situation critique, lorsque des milliers de Nicaraguayens ayant émigré au Panama, au Costa Rica et au Guatemala ont décidé de rentrer au pays, mais ont été confrontés à des obstacles à leur entrée au Nicaragua imposés par les autorités, qui ont exigé la présentation de tests négatifs au Covid-19. Cette situation a généré une crise humanitaire aux bureaux des douanes frontalières de Paso Canoas et Peñas Blancas. Dans ce dernier, des centaines de migrants sont restés plusieurs jours à l'extérieur, sans nourriture, dormant à même le sol ou sur des cartons, en attente d'une autorisation d'entrée. Les organisations de la société civile du Costa Rica, du Panama, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua, en coordination avec les autorités migratoires des pays où les Nicaraguayens étaient bloqués, ont finalement réussi à obtenir un soutien de la coopération internationale leur permettant de financer les tests.

3. Une nouvelle législation pour le contrôle social, politique et économique

Pour sa part, dans la seconde moitié du mois de septembre, le groupe parlementaire du parti au pouvoir, le Front sandiniste, a présenté deux projets de loi à l'Assemblée nationale pour approbation rapide. Il s'agit de la loi réglementant les agents étrangers (*Ley de Regulación de Agentes Extranjeros*), votée le 15 octobre, qui vise à contrôler les activités des individus et des ONG qui reçoivent des fonds de l'étranger, et de la loi spéciale sur la cybercriminalité (*Ley Especial de Ciberdelitos*) (surnommée « loi-bâillon » par les journalistes indépendants), votée le 30 octobre, qui érige en infraction pénale soumise à emprisonnement la diffusion de ce que le régime considère discrétionnairement comme des « fausses nouvelles » ou le fait d'instiller « l'anxiété ou la peur » chez les citoyens. L'utilisation de ces lois permettra d'« étouffer » et de criminaliser les voix critiques dans le pays au moyen de peines de prison, dans la perspective du processus électoral qui se conclura par des élections générales prévues pour novembre 2021.

La FIDH, le CENIDH et de nombreuses organisations locales et internationales ont rejeté ces initiatives et ont appelé la communauté internationale à unir ses forces pour empêcher leur approbation au motif que leur contenu est contraire aux normes internationales en matière de droits humains et constitue une restriction inacceptable à la liberté d'association et au droit de défendre les droits humains au Nicaragua.

Le 10 novembre 2020, le groupe parlementaire du FSLN à l'Assemblée nationale a également approuvé, lors de la première lecture, une réforme légale qui prévoit la prison à vie à l'encontre des auteurs de « crimes de haine », en raison de l'augmentation des féminicides et des autres meurtres brutaux dans le pays. L'opposition a mis en garde contre les implications politiques de cette disposition, soulignant qu'elle dissimule l'intention du gouvernement d'emprisonner à vie ses opposants, tandis que la vice-présidente Murillo a, à de nombreuses reprises, pointé du doigt l'opposition comme responsable de prétendus « crimes de haine ».



Managua, le 10 décembre 2019, «Journée internationale des droits humains», manifestation réclamant la justice et la liberté pour les prisonniers politiques. Photographie de Carlos Herrera, pour Confidencial, Nicaragua : www.confidencial.com.ni

Conclusion et Recommandations

Conclusions

- Depuis le retour de Daniel Ortega à la présidence en 2007, il est possible de constater un affaiblissement constant des institutions démocratiques et de l'État de droit, sous couvert de légalité, en vue de faire progresser la consolidation de structures étatiques et paraétatiques visant à développer d'opérations de renseignement, de persécution et de répression contre toute personne pouvant être considérée comme un ennemi du régime, ce qui constitue un facteur clé de l'intensité et de la répétition de violations graves des droits humains.
- Lors de la violente répression à l'encontre de la population civile qui a débuté le 18 avril 2018, des exécutions extrajudiciaires telles que définies par les normes internationales ont été commises, qui, au-delà d'autres crimes graves perpétrés dans le même contexte, constitueraient des crimes contre l'humanité. Les attaques contre les manifestations et les barrages révèlent des schémas répétitifs, dans lesquels des acteurs étatiques et paraétatiques ont mené des attaques organisées de différents types (meurtres, détentions arbitraires, disparitions, persécutions) de manière généralisée dans de nombreuses localités et régions du pays, de manière préméditée et en connaissance de cause, et parfois dans le but exprès de commettre l'attaque susmentionnée.
- Les atteintes à la vie commises lors des mouvements de protestation, des manifestations et des barrages constituent des crimes d'exécution extrajudiciaire, car elles entrent dans la catégorie - définie par la CIDH - des décès attribués à des agents de l'État ou à des personnes agissant avec le consentement, l'autorisation ou l'assentiment de ces agents, constituant ainsi une attaque contre des personnes considérées comme des ennemis du régime. En outre, selon l'analyse de ce rapport, de telles atteintes à la vie pourraient constituer des crimes contre l'humanité d'assassinat en vertu de l'article 7(1)(a) du Statut de Rome. Enfin, bien qu'ils ne fassent pas l'objet de cette analyse, et conformément aux autres types de crimes contre l'humanité, les actes de déplacement forcé, d'emprisonnement et de privation grave de liberté physique, de torture et de persécution politique qui ont eu lieu au cours des actions répressives menées par le gouvernement du Nicaragua pourraient également être considérés comme des crimes contre l'humanité³⁴.
- Les différents rapports publiés par le CENIDH montrent que depuis avril 2018, le Nicaragua a mené une politique soutenue de violations multiples des droits humains, dont diverses attaques à l'encontre des journalistes et des médias, le siège et la persécution des victimes et des personnes considérées comme des opposants au régime ; des attaques contre des personnes et des organisations défendant les droits humains ; la restriction du droit à la revendication sociale, à la manifestation et à la protestation ; le licenciement de professionnels dans le domaine de la santé et de l'éducation ; l'expulsion d'étudiants des établissements d'enseignement ; des détentions, poursuites, procès et sanctions pénales imposées dans le cadre de procédures arbitraires qui violent le système de garantie des droits procéduraux³⁵.
- Sur la base de la documentation des cas répertoriés comme des violations graves des droits humains, il est possible de constater que la répression étatique se poursuit avec de légères modifications, mais dans le but similaire de contrôler, neutraliser et supprimer les personnes considérées comme des ennemis, et de maintenir un environnement de terreur généralisée comme élément central permettant de contrôler la population et d'inhiber toute expression considérée comme une menace pour le régime.

34. Cf. article 7(1)(d), (e), (f) et (h) en conjonction avec les dispositions du paragraphe (2)(a), (d), (e), (g) du Statut de Rome.

35. Cf. CENIDH, *Informe '623 Días de Represión y Resistencia : Situación de los Derechos Humanos en Nicaragua 18 abril 2018 – 31 diciembre 2019'*, juin 2020, https://www.cenidh.org/media/documents/docfile/Informe_2018-2019_v.final.pdf

- En ce qui concerne la responsabilité des actions commises par les structures paraétatiques, il a été démontré que les plus hautes autorités de l'État ont dirigé, coordonné et consenti aux actions menées par les structures paraétatiques utilisées dans les attaques contre les personnes considérées comme des ennemis du régime ; ou bien ont soutenu le recrutement, la formation et la pérennisation de l'action des jeunes qui font partie des groupes dits « de choc ».
- Les plus hautes autorités au sein de l'exécutif et des autres branches du gouvernement ont agi en tant qu'une unité indivisible dans le cadre opérationnel de leurs attributions, compétences et responsabilités pour la direction, la coordination et l'exécution des opérations aux niveaux national et local qui, entre autres violations, ont conduit à la mort de personnes considérées comme des ennemis du régime, ce qui constituerait des crimes d'exécution extrajudiciaire et des crimes contre l'humanité, conformément aux normes internationales.
- Les multiples violations des droits humains qui se sont produites depuis le 18 avril 2018 se poursuivent en toute impunité et ont été aggravées par une mauvaise gestion délibérée de la pandémie de Covid-19 par le gouvernement, ainsi que par un ensemble de nouvelles lois mentionnées dans ce rapport qui restreindraient les droits civils et politiques de la population nicaraguayenne.

Recommandations

À l'État du Nicaragua :

- Démanteler immédiatement les structures étatiques et paraétatiques qui agissent de manière coordonnée et articulée, dans le cadre d'attaques conjointes ou séparées, à l'encontre de personnes considérées comme des opposants au régime.
- Adopter les mesures nécessaires pour éliminer les opérations de contrôle, le harcèlement et la persécution des personnes considérées comme des opposants ; et garantir le libre et plein exercice des droits humains internationalement reconnus.
- Libérer immédiatement et garantir la sécurité des prisonniers et prisonnières politiques et prononcer des jugements définitifs qui suppriment de toute responsabilité pénale l'ensemble des personnes libérées et qui garantissent leur sécurité juridique.
- Créer les conditions permettant aux victimes survivantes, aux individus et aux organisations de défense des droits humains d'accéder aux informations officielles nécessaires pour faire parvenir à éclaircir les violations graves des droits humains et de participer aux procédures judiciaires, et de garantir les droits à la vérité, à la justice, aux mesures de réparation et de non-répétition conformément aux normes internationales.
- Le système judiciaire nicaraguayen doit sauvegarder et donner la primauté au principe de l'indépendance du pouvoir judiciaire en tant que pilier fondamental de la démocratie et remplir les devoirs que lui imposent les normes internationales en matière de droits humains et notamment ceux établis par la Cour interaméricaine des droits de l'homme concernant les enquêtes sur la mort des personnes décédées dans le cadre de la répression qui a débuté le 18 avril 2018, la poursuite des responsables éventuels et, le cas échéant, l'imposition des peines correspondantes.
- Rectifier immédiatement sa décision de ne pas autoriser l'entrée au Nicaragua de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH).
- Ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

À la communauté internationale :

Compte tenu de la position inacceptable prise par le président Daniel Ortega de se soustraire à sa responsabilité pour éviter un suivi de la communauté internationale, il est encore plus urgent que celle-ci n'abandonne pas la population nicaraguayenne et, ainsi, nous appelons les États, les organisations et les organismes internationaux à s'engager activement et avec force à :

- Condamner fermement la dérive dictatoriale du régime Ortega-Murillo.
- Exiger que le gouvernement nicaraguayen, conformément à ses obligations internationales, adopte des mesures garantissant le respect des droits humains des personnes qu'il considère comme des opposants au régime, et mette fin aux attaques dont elles font l'objet.
- Accompagner et être solidaire envers la société nicaraguayenne au regard de ses exigences de vérité, de justice, de réparation et de garanties de non-répétition face aux violations graves des droits humains dont elle est victime depuis le 18 avril 2018.
- Aider, soutenir et protéger toutes les organisations de la société civile et les défenseurs des droits humains, en particulier ceux qui, au Nicaragua, sont confrontés quotidiennement à la répression.
- Accompagner l'État et la société nicaraguayens dans la mise en œuvre d'une transition démocratique et pacifique au Nicaragua.
- Faire appel à une profonde transformation du système électoral pour permettre des élections justes, transparentes et démocratiques, en créant les conditions pour que la population nicaraguayenne puisse exercer pleinement ses droits civils et politiques.
- Soutenir l'ouverture de procès de compétence universelle dans les cas de violations graves des droits humains, en particulier les crimes contre l'humanité (tels que les exécutions extrajudiciaires) mentionnés dans le présent rapport, afin de mettre fin à l'impunité.

Au-delà de ce qui précède, nous adressons les recommandations suivantes :

À l'Organisation des États américains – OEA :

- Fournir les ressources nécessaires à la CIDH et renforcer le Mécanisme de suivi pour le Nicaragua (MESENI) afin que ces derniers puissent poursuivre leur important travail de suivi et de dénonciation de la situation des droits humains au Nicaragua.
- Insister pour que le gouvernement nicaraguayen autorise l'entrée d'une mission de la CIDH dans le pays et la mise en place du suivi proposé.
- Aux États parties, apporter un soutien dans leurs pays respectifs aux nombreuses personnes exilées depuis 2018 en raison de la répression au Nicaragua.

Aux Nations unies – ONU :

- Au **Conseil de sécurité**, et conformément à l'article 16 du Statut de Rome, en tant que situation pouvant présenter de graves répercussions dans la région, renvoyer la situation au Nicaragua au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale afin qu'il enquête sur les crimes graves dénoncés dans le présent rapport.
- Au **Conseil des droits de l'homme**, renouveler la résolution sur le Nicaragua lors de sa prochaine session afin que la Haut-Commissaire aux droits de l'homme puisse donner la priorité au suivi de la situation dans le pays, jusqu'à ce qu'une transition démocratique soit réalisée dans le pays.
- Au **Comité des droits de l'homme**, condamner fermement l'État du Nicaragua lors de sa prochaine session pour les violations multiples du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Gardons les yeux ouverts

fidh

Établir les faits - Des missions d'enquête et d'observation judiciaire

Soutenir la société civile - Des programmes de formation et d'échanges

Mobiliser la communauté des États - Un lobbying permanent auprès des instances gouvernementales

Informers et dénoncer - La mobilisation de l'opinion publique

Directrice de la publication :

Alice Mogwe

Rédactrice en cheffe :

Éléonore Morel

Auteurs :

Fédération
Internationale
pour les droits
humains
(FIDH)- Centre
nicaraguayen des
droits humains
(CENIDH)

Design:

FIDH/CB

Pour la FIDH, la transformation des sociétés est d'abord du ressort des acteurs locaux

La Fédération internationale pour les droits humains agit aux niveaux régional, national et international en soutien de ses organisations membres et partenaires pour remédier aux situations de violations des droits humains et consolider les processus de démocratisation. Son action s'adresse aux États et aux autres détenteurs de pouvoir, comme les groupes d'opposition armés et les entreprises multinationales.

Les principaux bénéficiaires sont les organisations nationales de défense des droits humains membres du Mouvement et, par leur intermédiaire, les victimes des violations des droits humains. La FIDH a également élargi son champ d'action à des organisations partenaires locales et développe des alliances avec d'autres acteurs des changements.



Le **CENIDH** est une organisation non gouvernementale à caractère social, humanitaire et non partisan, qui se consacre à la défense et à la promotion des droits humains de manière globale afin de parvenir à la paix et à la justice sociale, en s'appuyant sur la Constitution et sur les conventions et pactes internationaux relatifs aux droits humains signés et ratifiés par le Nicaragua.

Centro Nicaraguense de Derechos Humanos - CENIDH

Managua-Nicaragua

www.cenidh.org

Twitter: @cenidh

Facebook: <https://www.facebook.com/Cenidh>

E-mail: cenidhdenuncias@gmail.com

fidh

CONTACT

FIDH

17, passage de la Main d'Or

75011 Paris - France

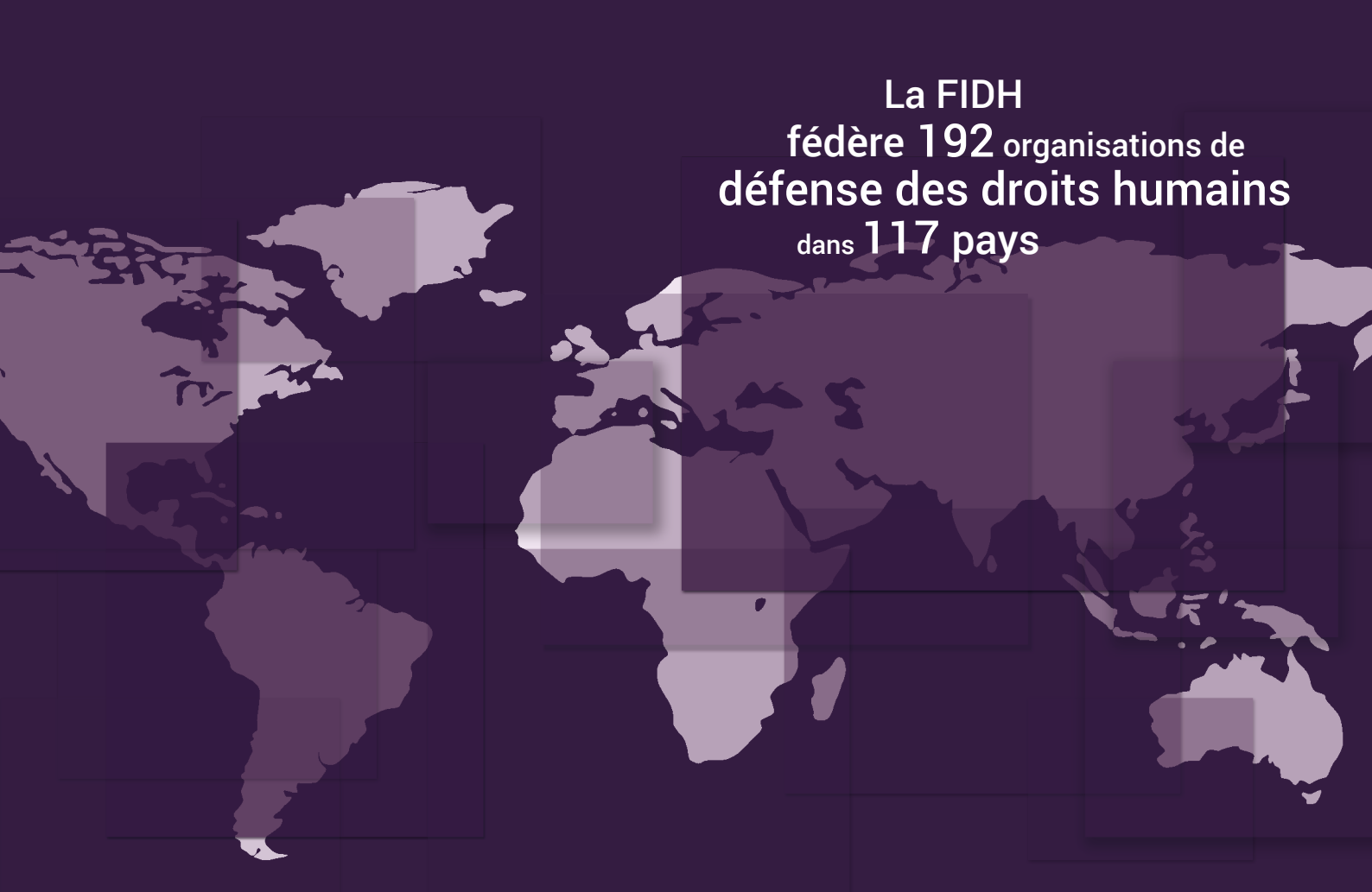
Tel: (33-1) 43 55 25 18

www.fidh.org

Twitter: @fidh_en / fidh_fr / fidh_es

Facebook:

<https://www.facebook.com/FIDH.HumanRights/>



La FIDH
fédère 192 organisations de
défense des droits humains
dans 117 pays

fidh

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La FIDH agit pour la protection des victimes de violations des droits humains, la prévention de ces violations et la poursuite de leurs auteurs.

Une vocation généraliste

La FIDH agit concrètement pour le respect de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme – les droits civils et politiques comme les droits économiques, sociaux et culturels.

Un mouvement universel

Créée en 1922, la FIDH fédère aujourd'hui 192 organisations nationales dans 117 pays. Elle coordonne et soutient leurs actions et leur apporte un relais au niveau international.

Une exigence d'indépendance

La FIDH, à l'instar des ligues qui la composent, est non partisane, non confessionnelle et indépendante de tout gouvernement.